

BROUILLON DE DOSSIER D'HABILITATION

L'habilitation est accordée pour une année scolaire

Dans quel cas compléter ce document ?

Vous êtes un groupe de jeunes âgés de 11 à 17 ans et vous avez des projets plein la tête ? Il n'est jamais trop tôt pour agir : comme 10 000 autres jeunes en France, passez à l'action en montant votre Junior Association !

Pour créer votre Junior Association, vous devez déposer un dossier de demande d'habilitation **en ligne via le site www.juniorassociation.org**.

Ce document vous permet de vous entraîner à remplir votre dossier mais **ne constitue en aucun cas une demande de dépôt de dossier officielle**.

Nom et coordonnées de votre Junior Association

Nom de la Junior Association :

Domiciliée chez :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

Site internet de la JA :

Votre projet Junior Association

✱ Décrivez votre projet collectif :

✱ Comment est née cette idée ?

✱ Comment avez-vous choisi le nom de votre Junior Association ?



➡ L'organisation de votre Junior Association

Expliquez-nous votre organisation :

✳ Comment sont prises les décisions au sein de votre groupe ?
(fréquence des réunions, désignation des responsables, rédaction de comptes-rendus, etc.)

✳ Avez-vous rédigé un règlement collectif ou une charte ?

✳ Avez-vous établi un planning pour vos actions ?

✳ Avez-vous déjà dressé une liste de vos besoins : matériel, locaux, humains, financiers, etc. ?

✳ Avez-vous l'intention d'entrer en contact avec des partenaires ? Si oui, lesquels ?

✳ Souhaiteriez-vous rencontrer d'autres Juniors Associations ?

➡ Votre Junior Association et le développement durable (question facultative)

La planète chauffe : la notion de développement durable est de plus en plus présente dans notre société. Il est possible de mener des actions en respectant au mieux l'environnement. Vous pouvez lister trois pistes ou idées d'actions à mener cette année grâce à votre Junior Association (ex. : tri sélectif, papier recyclable, déplacements doux, écolabels, etc.) :

ETAPE 2 : Les membres



Les représentants de la Junior Association

Votre Junior Association doit désigner deux représentants au moins, obligatoirement mineurs à la date d'habilitation. Il n'y a pas de nombre limite.

1 Nom : Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone fixe : E-mail :
Téléphone portable : Fonction dans la JA :

2 Nom : Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone fixe : E-mail :
Téléphone portable : Fonction dans la JA :

➡ Les membres de la Junior Association

Tous les membres doivent préciser leur nom, prénom, date de naissance et signer la demande d'habilitation officielle, certifiant qu'ils adhèrent volontairement à la Junior Association. Vous pouvez accepter des jeunes majeurs âgés de 18 à 20 ans maximum, mais ils doivent constituer moins de la moitié des membres et ne peuvent pas être représentants. Il n'y a pas de nombre limite.

Nom : Prénom :
Date de naissance :
E-mail :

Nom : Prénom :
Date de naissance :
E-mail :

Nom : Prénom :
Date de naissance :
E-mail :

ETAPE 2 : L'accompagnateur



Avez-vous un accompagnateur référent ?

Le RNJA l'appelle « Accompagnateur local ».

☐ OUI : indiquez ses coordonnées (si votre accompagnateur suit d'autres JA, vous pouvez récupérer sa fiche)

Nom : Prénom :

Organisme (structure) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

Est-il d'accord pour que son no apparaisse sur notre site internet ? OUI NON

Accompagne-t-il d'autres Juniors Associations ? OUI NON

Comment le connaissez-vous (parent, professeur, animateur, élu, etc.) ?

☐ NON : En souhaitez-vous un ? OUI NON

ETAPE 3 : Vos activités

Veuillez indiquer la liste des activités que vous pensez pratiquer au sein de votre JA :

-
-
-
-

Vos activités régulières sont-elles ouvertes à tout public ? OUI NON

(Cocher OUI si vous pensez accueillir d'autres personnes que les seules membres de la JA pour vos activités régulières)

Allez-vous organiser ponctuellement des activités ouvertes à tout public ? OUI NON

(Cocher OUI si vous pensez organiser ponctuellement des activités ouvertes à d'autres personnes que seuls les membres de la JA)

ETAPE 4 : Compte bancaire



Ouverture d'un compte bancaire

Indiquez ci-dessous si vous souhaitez ouvrir prochainement un compte pour la Junior Association auprès d'un établissement bancaire partenaire du RNJA (*différents selon les départements*). **L'accord préalable du RNJA est indispensable.** Vous pourrez télécharger les documents à remplir sur l'extranet du site du RNJA, **après la décision d'habilitation.** Ils pourront également vous être remis par notre Relais départemental.

Souhaitez-vous avoir un compte bancaire pour la Junior Association ?

OUI

NON

ETAPE 4 : Engagements



Le Réseau national des Juniors Associations a pour objet **d'encourager la liberté d'expression des jeunes, l'esprit d'initiative** et **le renouvellement de la vie associative**, dans le respect des valeurs de la République.

En animant le dispositif « Junior Association », le RNJA propose une relation nouvelle entre adultes et jeunes mineurs : **une majorité accompagnée**, fondée sur **des obligations réciproques**, dans le respect de l'initiative et de l'autonomie des jeunes.

RD Le Réseau national des Juniors Associations, représenté par son Relais départemental, s'engage à :

- ✱ habiliter tout regroupement de jeunes, scolarisés ou non, qui, sur la base d'une idée, d'une envie ou d'une préoccupation, veulent agir, et ce sous une forme associative nouvelle : la Junior Association ;
- ✱ accompagner les jeunes membres de la Junior Association dans la souscription d'une assurance, l'ouverture d'un compte bancaire et toute autre démarche pour lequel son accord ou son appui sont requis ;
- ✱ faciliter leur passage de la Junior Association à l'association loi de 1901 (ou 1908 en Alsace-Moselle).
- ✱ interlocuteur privilégié de la Junior Association et représentant du RNJA, le Relais départemental, en rencontrant le groupe de jeunes à l'initiative du projet et en donnant un avis sur leur démarche, accepte de les soutenir dans sa réalisation.

JA En échange, la Junior Association dénommée « » s'engage à :

- ✱ adopter un fonctionnement démocratique respectueux des statuts du RNJA :
 - > regrouper en majorité des jeunes de moins de 18 ans ;
 - > verser une cotisation de 15 € au RNJA pour soutenir son action, qui doit être jointe au dossier de demande d'habilitation (**uniquement par chèque, à l'ordre du RNJA**)
- ✱ tenir informés le Relais départemental et le RNJA sur ses membres et ses activités via l'espace JA :
 - > renvoyer ce dossier d'habilitation complet, en veillant à l'exactitude des informations qu'il contient ;
 - > informer le RNJA des nouvelles adhésions et des changements parmi les membres de la Junior Association (**indispensable pour que tous les membres soient correctement assurés**) ;
 - > établir un bilan d'activité au plus tard au 31 octobre de l'année en cours (**ou à la fin des activités de la Junior Association si elle s'arrête avant**)
- ✱ adopter une gestion transparente de sa trésorerie

Fait à : le :

--	--	--	--	--	--	--	--

Nom du Relais départemental

Nom de l'Accompagnateur local

Nom des représentants de la JA

Signature

Signature

Signatures



Pourquoi et comment remplir ce document ?

Remplissez ce document si votre Junior Association change de représentant(s) en cours d'année, ou si vous souhaitez mettre à jour leurs coordonnées. Il est important que le RNJA dispose d'informations à jour, car les représentants sont nos premiers interlocuteurs. C'est aussi la garantie que vos nouveaux représentants soient correctement assurés. **Merci de remplir tous les champs demandés et de penser à dater le document.**

Si vous souhaitez mettre à jour la liste des membres, téléchargez le document correspondant sur l'extranet du site www.juniorassociation.org, à l'aide des identifiants indiqués sur votre courrier d'habilitation ou de renouvellement.

Les informations recueillies dans ce document font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à l'administration de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au RNJA : 01.43.58.98.70 et contact@juniorassociation.org.

Nom de votre Junior Association : Département :

Date de mise à jour de la liste des représentants :

1 Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone fixe : E-mail :
Téléphone portable : Abonnement à la newsletter du RNJA : ☐ OUI ☐ NON
Date de naissance : Fonction dans la JA :

2 Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone fixe : E-mail :
Téléphone portable : Abonnement à la newsletter du RNJA : ☐ OUI ☐ NON
Date de naissance : Fonction dans la JA :

3 Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone fixe : E-mail :
Téléphone portable : Abonnement à la newsletter du RNJA : ☐ OUI ☐ NON
Date de naissance : Fonction dans la JA :



Pourquoi et comment remplir ce document ?

Remplissez ce document si la liste des membres de votre Junior Association change en cours d'année d'habilitation (nouveaux adhérents ou démissions), pour que tous soient correctement assurés. Il n'y a pas de nombre limite et la forme du document est libre (vous pouvez donc adresser votre propre liste, si elle mentionne bien toutes les informations demandées ci-dessous).

Rappel : tous les membres doivent préciser leur nom, prénom, date de naissance et signer cette liste, certifiant qu'ils adhèrent volontairement à la Junior Association. Vous pouvez accepter des jeunes majeurs âgés de 18 à 20 ans maximum, mais ils doivent constituer moins de la moitié des membres et ne peuvent pas être représentants. **Merci de remplir tous les champs demandés et de penser à dater le document.**

Si vous souhaitez mettre à jour la liste des représentants de votre Junior Association, téléchargez le document correspondant sur l'extranet du site www.juniorassociation.org, à l'aide des identifiants indiqués sur votre courrier d'habilitation ou de renouvellement.

Les informations recueillies dans ce document font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à l'administration de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au RNJA : 01.43.58.98.70 et contact@juniorassociation.org.

Nom de votre Junior Association : Département :

Date de mise à jour de la liste des membres :

	Nom	Prénom	Date de naissance	E-mail (facultatif)	Signature
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
Nombre total de membres :				☐ suite page suivante	

Nom de votre Junior Association :

Département :

Date de mise à jour de la liste des membres :

	Nom	Prénom	Date de naissance	E-mail (facultatif)	Signature
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					
29					
30					
31					
32					
33					
34					
35					
36					
37					
38					
39					
40					
41					
Nombre total de membres :					